

**Procès-Verbal du Conseil Municipal
Du lundi 07 Novembre 2022 à 20h00**

Le lundi 07 novembre deux mille vingt-deux, à 20 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges MOREIRA, Maire.

Étaient présents : Madame AUDOUIN Karine, Monsieur BALESTRO Yannick, Monsieur BESNARD Hervé, Monsieur MCATUFFE Jean, Monsieur CLOAREC Frédéric, Madame COURTIER Dimitri, Monsieur DATY Gabriel, Madame DEROUBAIX Valérie, Monsieur HAQUIN Benoît, Madame HURTEL Céline, Monsieur JANY Fabien, Monsieur LACROIX Vincent, Madame LEIDING Océane, Monsieur MOREIRA Georges, Monsieur WAWZYNIAK Jacques.

Étaient absents : aucun

Pouvoir : aucun

Secrétaire de séance: M COURTIER Dimitri

Convocation du 04/10/2022

Ordre du Jour :

- 1/ Projet école point à date
- 2/ Projet City Stade validation d'implantation
- 3/ Nuisances sonores proposition arrêté
- 4/ Eaux pluviales point étude en cours
- 5/ Antenne Orange point à date
- 6/ Terrain/ Maison place de l'église (Mme Besnard)
- 7/ Limitation de vitesse dans la commune
- 8/Projet de mise à disposition du terrain de football pour l'association canine d'Ognes (10')
- 9/ Présentation du modèle "pouvoir" pour les absents lors de conseil
- 10/ Subventions des associations
- 11/ Commémoration du 11 Novembre
- 12/ Evènement Noël des enfants
- 13/ Point recensement de la commune 2023

Mairie de Brégy

1/Projet école point à date

Le Maire informe son Conseil Municipal qui a fait un point le vendredi 7 octobre avec Mme Debraine (ADTO) sur le projet de l'école. Constat l'analyse du bitume n'a pu avoir lieu dans les temps. Nous avons pris 1 mois de retard mais le planning qui a été corrigé avec l'architecte laisse entendre que nous avons pris de la sécurité au niveau du temps de réalisation des travaux. Trois entreprises sont venues voir le site puis vont nous faire les devis. Fin de la consultation mi-novembre. Nous allons analyser les devis avec l'ADTO et la commission et sur l'un des postes qui est « l'espace vie chantier » nous pourrions imaginer de faire des économies en dédiant une partie de la salle des fêtes au besoin des personnes travaillant sur le chantier nécessitant d'un espace de réfectoire/vestiaire/toilette. Nous pourrions donc mettre à disposition une partie de la salle des fêtes pour nous éviter le coût de la location des bungalows (+ ou - 12 000 €, la salle des fêtes pourrait être neutralisée pendant la période des travaux. Démarrage sur fin janvier des travaux. On reste sur une ouverture déménagement de l'école sur la fin 2023.

2/Projet City Stade validation de l'implantation

Le Maire informe son Conseil Municipal qu'il a reçu avec Jacques WAWZYNIAK et Fabien JANY une entreprise. Il présente sur plan l'implantation du projet City Stade. Nous avons reçu tout dernièrement une deuxième société. Nous attendons le retour des devis.

3/Nuisances sonores proposition d'arrêté

Monsieur Le Maire présente le projet d'arrêté qui a été partagé avant la réunion au Conseil Municipal, les remarques des Conseillers ont été prises en compte. Ce projet a été aussi validé par la gendarmerie. L'arrêté sera donc mis en place.

4/Eaux pluviales point étude en cours

Monsieur WAWZYNIAK fait un rapport simplifié du diagnostic en cours sur les 4 phases qui étaient prévues par le diagnostic, les deux premières phases sont terminées. En conclusion à ce sujet, il s'avère que dans le découpage en 4 zones de la commune, le diagnostic montre des points à vérifier et contrôle sur le bassin n°2 centre du village et bassin n°3 rue de l'Ormelet, ours et grand-cour. La 3ème phase commencera au déclenchement du règlement de la facture de retard d'environ 51 000 € par la commune, celle-ci concerne la vérification de toutes les installations publiques ou individuelles.

5/Antenne Orange point à date

Monsieur Le Maire informe son Conseil qu'une séance d'échange en mairie avec la présence de Monsieur Havez de chez Orange a eu lieu le mardi 11 Octobre et que nous sommes en attente du compte rendu de cet échange. Monsieur WAWZYNIAK a rencontré le juriste de la CCPV pour faire le point sur la situation. Face à ce constat et comme Monsieur Le Maire n'a toujours pas reçu de données techniques expliquant le choix (malgré mes nombreuses relances), il a demandé à stopper le projet dans l'immédiat et demandé à Monsieur WAWZYNIAK de prendre contact avec le SMOTHD afin de leur envoyer les informations demandées.

6/Terrain – Maison place de l'église (Mme Besnard)

Monsieur Le Maire informe son Conseil qu'il a demandé à Monsieur WAWZYNIAK qu'à chaque projet d'urbanisme proche du centre du village, il devra être discuté en conseil municipal. Pour les autres demandes la procédure actuelle reste inchangée. Monsieur Le Maire demande à son Conseil s'ils sont intéressés pour l'achat des maisons situées au 06 place du docteur Gilbert (pour cette demande Mr BESNARD sort du Conseil) et 04 rue de l'ormelet. Après discussion le Conseil ne retient pas l'achat de ses deux biens.

7/Limitation de vitesse dans la commune

Monsieur Le Maire aborde le sujet de la vitesse dans le village et demande de faire le test de rouler à 30 et 40 km/heure afin de débattre de la vitesse au prochain conseil.

8/ Projet de mise à disposition du terrain de football pour l'association canine d'Ognes

Monsieur Le Maire demande à son Conseil Municipal suite à la présentation de l'association canine d'Ognes de voter pour la mise à disposition du terrain de football pour cette association. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide à l'unanimité de mettre à disposition le terrain de football de la commune pour l'association canine d'Ognes en précisant que le terrain serait occasionnellement accessible à la commune sur demande.

9/ Présentation du modèle « pouvoir » pour les absents lors de conseil

Monsieur Le Maire présente à son Conseil municipal le modèle de pouvoir pour les absents lors de Conseil Municipal. Tout le Conseil approuve le modèle à joindre à chaque convocation de Conseil municipal.

10/ Subventions des associations

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide :

Donne son accord au détail des subventions et participations qui seront versées aux différentes associations de Brégy figurant ci-dessous, sauf Monsieur DATY ne prend pas part au vote.

AD'R FOSO subvention accordée pour l'année 2021 la somme de 300 €

A.P.E.B subvention accordée pour l'année 2021 la somme de 400 €

COMPAGNIE D'ARC DE BREGY subvention accordée pour l'année 2021 la somme de 400 €

FOYER RURAL DE BREGY subvention accordée pour l'année 2021 la somme de 300 €

LA MAISNIE DE BREGIACO subvention accordée pour l'année 2021 la somme de 300 €

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du BP 2022. Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

11/ Commémoration du 11 novembre

Monsieur Le Maire informe son conseil que la cérémonie du 11 Novembre aura lieux à partir de 10h30 avec le même déroulé que l'année dernière.

12/ Evènement Noël des enfants

La distribution des cadeaux dans les classes se fera le mardi 13 ou le jeudi 14 décembre, les cadeaux sont commandés au centre Leclerc du Plessis Belleville.

13/Point recensement de la commune 2023

Monsieur Le Maire demande à son Conseil s'il connaît deux personnes qui pourraient faire les agents recenseurs. Le conseil ne présente aucun nom. Monsieur Le Maire demande à son Conseil de réfléchir à des noms pour le prochain conseil.

Fin du Conseil à 22h00.